

Conditions générales de vente (B2B)

Applicables à compter du 1^{er} janvier 2025

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société EI TAIEB SEPHORA et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : vêtements loungewear et accessoires bien-être de la marque TSIPIE. Toute prestation accomplie par la société EI TAIEB SEPHORA implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

La société EI TAIEB SEPHORA est une société ayant pour SIRET sous le numéro 948 628 367 00013 dont le siège social est situé 4 rue Anatole France, 92500 Rueil Malmaison, France.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. La société EI TAIEB SEPHORA s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société EI TAIEB SEPHORA serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 4 : Minimum de commande

Le montant minimum de commande est fixé à 400 € HT. Toute commande inférieure à ce montant pourra être refusée ou faire l'objet de frais administratifs supplémentaires. Ce seuil s'applique à chaque commande passée, sauf accord particulier écrit.

Clause n° 5 : Escompte

Un escompte de 2 % sur le montant HT est accordé en cas de paiement intégral à la commande. Cet escompte s'applique uniquement si le règlement est effectué au plus tard à la date de validation de commande. Passé ce délai, les conditions standards s'appliquent.

Clause n° 6 : Modalités de paiement

Le règlement s'effectue par virement bancaire sur le compte indiqué sur la facture.

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture, le solde devant être payé avant l'envoi des marchandises.

Clause n° 7 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société EI TAIEB SEPHORA une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 8 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société EI TAIEB SEPHORA.

Clause n° 9 : Clause de réserve de propriété

La société EI TAIEB SEPHORA conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société EI TAIEB SEPHORA se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n° 10 : Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

Clause n° 11 : Franco de port

Le franco de port est accordé pour toute commande égale ou supérieure à 700€ HT en France métropolitaine (Hors Corse), et à 1500€ HT en Europe, en une seule livraison et à une seule adresse. Les livraisons sont effectuées par un transporteur sélectionné par nos soins. Les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, dès leur remise au transporteur, sauf stipulation contraire.

Clause n° 12 : Réclamations – Retours – Marchandises endommagées

Le client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. Toute anomalie (produit manquant, colis endommagé, produit cassé ou non conforme) doit être notifiée par écrit au transporteur au moment de la livraison, sous forme de réserves précises et motivées sur le bon de livraison. En parallèle, toute réclamation devra nous être adressée par écrit dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la réception de la marchandise, accompagnée de justificatifs (photos, copie du bon de livraison annoté, etc.). Passé ce délai, les produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent. Aucun retour ne sera accepté sans notre accord préalable écrit.

En cas d'accord, les produits doivent être retournés dans leur état et emballage d'origine, à la charge du client, sauf si le retour résulte d'une erreur de notre part ou d'un défaut avéré. En cas de produit reconnu comme non conforme ou endommagé, nous procéderons, à notre choix, soit au remplacement, soit à l'établissement d'un avoir, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts.

Clause n° 13 : Force majeure

La responsabilité de la société EI TAIEB SEPHORA ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 14 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments de la marque TSIPIE – y compris les modèles, logos, photographies, textes, packagings, matières exclusives ou tout autre contenu – sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. Aucune reproduction, modification ou utilisation commerciale n'est autorisée sans accord préalable écrit. Le revendeur ne peut utiliser la marque ou ses éléments qu'aux fins de vente des produits d'origine, dans le respect de l'image de marque.

Clause n° 15 : Confidentialité

Le revendeur s'engage à considérer comme strictement confidentielles toutes les informations commerciales, techniques, tarifaires ou stratégiques communiquées par la société EI TAIEB SEPHORA, y compris mais sans s'y limiter : les grilles tarifaires, les matières utilisées, les procédés de fabrication, les données techniques, les prototypes, les conditions de vente ou tout document non public. Ces informations ne pourront être divulguées à des tiers sans l'accord écrit préalable de la société EI TAIEB SEPHORA. Cette obligation de confidentialité reste en vigueur pendant toute la durée de la relation commerciale et pendant une période de deux (2) ans après sa fin.

Clause n° 16 : Données Personnelles

Dans le cadre de ses relations commerciales, la société EI TAIEB SEPHORA est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel (nom, prénom, adresse email, téléphone professionnel, etc.) de ses contacts professionnels. Ces données sont utilisées uniquement à des fins de gestion des commandes, de facturation, de communication commerciale et de suivi client. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la relation commerciale, et ne sont transmises qu'aux prestataires intervenant dans le cadre de l'exécution du contrat. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de limitation. Pour exercer ses droits, il suffit d'écrire à hello@tsipie.com

Clause n° 17 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Nanterre (4 rue Pablo Neruda, 92000 Nanterre, France).

General Terms and Conditions of Sale (B2B)

Effective from January 1st, 2025

Clause n° 1 : Purpose

These general terms and conditions of sale define the rights and obligations of EI TAIEB SEPHORA and its client in the context of the sale of the following goods: loungewear clothes and accessories under the brand TSIPIE. Any service provided by EI TAIEB SEPHORA implies the buyer's unreserved acceptance of these general terms and conditions.

EI TAIEB SEPHORA is a company registered with the SIRET number 948 628 367 00013 with its registered office at 4 rue Anatole France 92500 Rueil Malmaison, France.

Clause n° 2 : Prices

The prices of the goods sold are those in effect on the day the order is placed. Prices are quoted in euros, excluding VAT. They will be increased by the applicable VAT rate and transport costs in force on the day of the order. EI TAIEB SEPHORA reserves the right to modify its prices at any time, but undertakes to invoice the goods ordered at the prices indicated at the time the order is recorded.

Clause n° 3 : Discounts and Rebates

The prices include any discounts or rebates that EI TAIEB SEPHORA may grant based on its results or the buyer's assumption of certain services.

Clause n° 4 : Minimum Order Amount

The minimum order amount is set at **€400 excluding VAT**. Any order below this amount may be refused or may be subject to additional administrative fees. This threshold applies to each order placed, unless otherwise agreed in writing.

Clause n° 5 : Early Payment Discount

A 2% discount on the net amount (excluding VAT) for all orders is granted for full payment at the time of order. This discount only applies if payment is received no later than the order confirmation date. After this deadline, standard terms apply.

Clause n° 6 : Payment Terms

Payment shall be made by bank transfer to the account specified on the invoice. At the time the order is recorded, the buyer must pay a deposit of 50% of the total invoice amount, with the balance payable before the shipment of the goods.

Clause n° 7 : Late Payment

In the event of full or partial non-payment of the goods delivered by the due date, the buyer must pay EI TAIEB SEPHORA a late payment penalty equal to three times the legal interest rate. The applicable legal interest rate is the one in effect on the delivery date. As of January 1st, 2015, this rate is revised every six months (Ordinance No. 2014-947 of August 20, 2014). This penalty is calculated on the total amount due including VAT, and begins to accrue from the due date, without prior notice being required. In addition to late penalties, any unpaid amount, including the deposit, will automatically incur a fixed indemnity of €40 for recovery costs, in accordance with Articles 441-6, 1 paragraph 12 and D. 441-5 of the French Commercial Code.

Clause n° 8 : Termination Clause

If, within fifteen days following the implementation of the "Late Payment" clause, the buyer has not settled the amounts due, the sale will be automatically terminated, and EI TAIEB SEPHORA may claim damages.

Clause n° 9 : Retention of Title

EI TAIEB SEPHORA retains ownership of the goods sold until full payment of the principal and any accessories. In the event the buyer is subject to receivership or liquidation proceedings, EI TAIEB SEPHORA reserves the right to reclaim the unpaid goods as part of the collective procedure.

Clause n° 10 : Delivery

Delivery is carried out:

- Either by direct handover of the goods to the buyer;
- Or to the location indicated by the buyer on the purchase order.

The delivery time indicated when the order is recorded is provided for information purposes only and is not guaranteed.

Consequently, any reasonable delay in delivery shall not entitle the buyer to:

- Compensation for damages;
- Cancellation of the order.

All transport risks are borne entirely by the buyer. In case of missing or damaged goods during transport, the buyer must make all necessary reservations on the delivery note upon receipt and confirm them in writing within five days by registered letter with acknowledgment of receipt.

Clause n° 11 : Free Shipping

Free shipping is granted for any order equal to or greater than €700 excluding VAT within metropolitan France (excluding Corsica), and €1500 excluding VAT within Europe, for a single delivery to a single address. Deliveries are carried out by a carrier selected by the vendor. Goods travel at the buyer's risk from the moment they are handed over to the carrier, unless otherwise agreed.

Clause n° 12 : Claims – Returns – Damaged Goods

The customer is responsible for checking the apparent condition of the products upon delivery. Any anomaly (missing item, damaged package, broken or non-compliant product) must be reported in writing to the carrier at the time of delivery, in the form of specific and justified reservations on the delivery note. At the same time, any claim must be sent to us in writing within 2 working days of receiving the goods, along with supporting documents (photos, a copy of the annotated delivery note, etc.). After this period, the products shall be deemed compliant and free from any apparent defect. No return will be accepted without our prior written consent.

If approved, the products must be returned in their original condition and packaging, at the customer's expense, unless the return is due to the vendor's error or a proven defect. In the case of a product recognized as non-compliant or damaged, the vendor will proceed, at their discretion, either with a replacement or the issuance of a credit note, to the exclusion of any compensation or damages

Clause n° 13 : Force majeure

EI TAIEB SEPHORA shall not be held liable if the non-performance or delay in performance of any of its obligations under these general conditions of sale results from a force majeure event. Force majeure refers to any event that is external, unforeseeable, and unavoidable as defined by Article 1148 of the French Civil Code.

Clause n° 14 : Intellectual Property

All elements of the TSIPIE brand – including designs, logos, photographs, texts, packaging, proprietary materials, and any other content – are protected by intellectual property rights. No reproduction, modification, or commercial use is permitted without prior written authorization. The vendor may only use the brand and its elements for the purpose of reselling original products, in accordance with the brand image.

Clause n° 15 : Confidentiality

The vendor agrees to treat as strictly confidential all commercial, technical, pricing, or strategic information disclosed by EI TAIEB SEPHORA, including but not limited to: pricing grids, materials used, manufacturing processes, technical data, prototypes, sales conditions, or any non-public documentation. Such information may not be disclosed to third parties without prior written consent from EI TAIEB SEPHORA. This confidentiality obligation remains in force throughout the business relationship and for a period of two (2) years following its termination.

Clause n° 16 : Personal Data

In the course of its business relationships, EI TAIEB SEPHORA collects and processes personal data (such as name, first name, email address, professional phone number, etc.) of its professional contacts. This data is used solely for order processing, invoicing, business communication, and customer management. It is retained only for the duration strictly necessary for the commercial relationship and shared only with service providers involved in contract execution. In accordance with Regulation (EU) 2016/679 (GDPR), each individual has the right to access, rectify, oppose, erase, and restrict processing of their data. To exercise these rights, please contact: hello@tsipie.com

Clause n° 17 : Jurisdiction

Any dispute relating to the interpretation or performance of these general terms and conditions of sale shall be governed by French law. If no amicable resolution is found, the dispute shall be submitted to the Commercial Court of Nanterre (4 rue Pablo Neruda, 92000 Nanterre, France).